



Souriez, vous photographiez !

Rédaction : Rayan Edujeren
... et Wikipedia

**Une modeste tentative
pour répondre brièvement et simplement
à quelques interrogations importantes ou futiles ...**

Vous avez (peut-être) manqué ...

La **Semaine de la Photo 2010** avec plus de 600 photos de tous horizons, de l'Île-de-France, de Toulouse et du monde entier, virtuel et audio-visuel ...

Une exposition de plus e 50 photos à Ecija en **Espagne**, grande première pour le PCP qui va se renouveler à Eichenau en Allemagne pendant 3 mois.



Parlons technique (mais pas trop) ... Les (bonnes) résolutions avant les vacances.

La **taille en pixels** de votre photo varie selon le capteur de votre appareil : par exemple le Canon EOS 40D de 10 MPix = 3988 x 2592 soit effectivement 10 077 696 pixels. Les logiciels de retouche comme Photoshop ouvrent ces fichiers à la résolution des écrans d'ordinateurs qui est (en grande majorité) de 72 ppi. PPI veut dire «Pixels Per Inch» (en français PPP = Pixels Par Pouce). Ce qui veut dire que pour chaque pouce de photo, il y a 72 pixels. La taille du pixel étant connue (entre 0,24 et 0,28 mm), il est facile de calculer la taille de l'image en pouces (ou cm, car 1 pouce = 2,54 cm). C'est ce que vous pouvez vérifier avec le menu **Taille de l'image** de votre logiciel de retouche : 137,16 x 91,44 cm pour les 3988 x 2592 pixels, un vrai poster en 72ppi ! Mais une impression ou un tirage à cette résolution d'écran n'est pas idéale qualitativement car un pixel est visible à l'œil nu. Il faut donc modifier la résolution en fonction de l'utilisation finale de la photo (voir **Le saviez-vous ?**).

En général, le menu **Taille de l'image** donne les informations suivantes : dimension en pixels, dimensions en cm et résolution. Les dimensions en hauteur et largeur (en pixels et en cm) sont évidemment liées grâce au bouton **Conserver les proportions** coché : changer l'une des dimensions change l'autre en conséquence. Réduire le nombre de pixels diminue la taille en cm et le poids de l'image puisqu'on supprime des informations (ou plutôt le logiciel recalcule une nouvelle image, plus petite). Même résultat si on diminue la taille en cm de l'image.

Pour modifier la taille de l'image en cm sans perte d'informations en pixels, il faut décocher le bouton **Rééchantillonnage**, qui désactive la possibilité de réduire le nombre de pixels. Les dimensions en cm et la résolution sont alors liées et modifier l'un des paramètres modifie automatiquement les 2 autres. Il suffit de changer la résolution par exemple (de 72 à 300) pour connaître la taille de l'image qui sera adaptée à cette résolution. En recochant ce bouton, on peut réduire (uniquement !) la taille (en cm) sans perdre la résolution ...

A voir :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Résolution_numérique



Le saviez-vous ?

Quelles tailles et résolutions pour vos fichiers ? Préparez autant de fichiers que d'utilisation ...

Internet : toujours une résolution de 72 ppi pour une taille toujours largement inférieure à la taille d'écran (et penser à ceux qui n'ont pas le top du dernier cri des écrans ...). Pour PBase par exemple, c'est 800 pix en largeur et 700 en hauteur !

Projection : toujours en 72 ppi, tailles de 1024 pix en largeur et 768 pix en hauteur. On peut mettre des tailles différentes si on veut «se déplacer» dans l'image, dans un montage par exemple. Les nouveaux standards des video-projecteurs sont toutefois de 2048x1536 ...

Tirage et impression : 300 ppi quelle que soit la taille en cm du tirage désiré. On peut «descendre» à 200-240 ppi pour l'impression jet d'encre. Surtout **ne pas** agrandir l'image après avoir augmenté la résolution (il n'y a que dans «Les Experts» qu'on arrive à zoomer sur une image satellite pour lire la plaque d'immatriculation ...).

La bonne taille et la bonne résolution font toujours gagner du temps (affichage, téléchargement, envois ...) !